



Communiqué de presse

Rue de la Rousselle : point de situation

Suite à l'effondrement de deux immeubles aux 19 et 21 de la rue de la Rousselle : point de situation mercredi 23 juin au soir.

Rappel des faits

Deux bâtiments se sont effondrés dans la nuit du dimanche 20 au lundi 21 juin, blessant 3 personnes, la personne la plus grièvement blessée étant aujourd'hui hors de danger. L'un des immeubles appartenant à un bailleur privé, vide de locataires, devait faire l'objet d'importants travaux. Le second était occupé par 9 personnes.

Pour prévenir tout nouveau risque d'effondrement, un périmètre de sécurité a été instauré et 13 immeubles voisins évacués, dès le lundi 21 juin, soit près de 130 personnes directement impactées.

Un expert judiciaire mandaté par la Ville

La Ville vient d'obtenir l'autorisation de faire intervenir un expert judiciaire et a mandaté ce jour un expert auprès du Tribunal Administratif qui interviendra dans les prochaines heures pour évaluer l'état des immeubles, les responsabilités engagées et la levée du périmètre de sécurité.

Gaz et électricité en partie rétablis

Afin de prévenir tout danger, l'eau, l'électricité et le gaz avaient été coupés dès lundi sur une grande portion de la rue de la Rousselle. L'alimentation en gaz vient d'être rétablie à l'exception de 4 adresses (soit 3 clients dont 1 commerce) pour lesquels le rétablissement ne pourra se faire qu'une fois les immeubles 17 et 23 consolidés.

- Electricité : dès cet après-midi une équipe intervient pour rétablir en aérien tous les foyers concernés par la coupure soit du 3 au 13 et du 27 au 41 rue de la Rousselle (à l'exception du périmètre de mise en sécurité).
- Eau : pour venir en aide aux habitants, Eau de Bordeaux livre chaque jour 1608 bouteilles d'eau et deux points multiples d'accès à l'eau ont été installé au 1 rue de la Rousselle et place Raymond Colomb. Des travaux vont être réalisés au plus tôt ; pour permettre le rétablissement de l'eau potable.

Aujourd'hui, les habitants des immeubles dont les entrées sont situées au 14 et 16 cours Alsace Lorraine, et qui ne donnent pas sur la rue de la Rousselle, peuvent réintégrer leur logement.

Récupération de bien essentiels :

Les pompiers effectueront un dernier passage dans les logements non risqués en présence de l'architecte de Bordeaux Métropole demain, jeudi 24 juin.

Les sinistrés qui souhaitent récupérer des biens essentiels sont appelés à contacter au plus vite la mairie de quartier, à donner leur adresse exacte et à dresser la liste précise des animaux et des biens essentiels à récupérer (par exemple papiers, clés, moyens de paiement... Attention les ordonnances et médicaments ne sont pas essentiels : vous pouvez contacter votre médecin ou votre pharmacien).

La mairie aux côtés des sinistrés

Pour toute demande, la mairie de quartier Bordeaux Centre est à disposition des habitants au 05 24 57 68 90 ; Proximite.centre@mairie-bordeaux.fr

Contacts presse

France-Laure Pons 07 61 85 53 72 / Nicolas Corne 06 20 33 00 15 - Service de presse
presse@mairie-bordeaux.fr - 05 56 10 20 46 - twitter.com/bordeauxpresse - bordeaux.fr